Docusign Envelope ID: 12F01C0F-38F3-4C5F-A636-4DAFCF0FCFAD

Signé par :
Chen Christian
47B3724F664A461...
CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

AB GROUPE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMIEE AU CAPITAL DE 407.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 16 rue Lalo, 75016 PARIS
RCS PARIS 888 641 875

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ
ET LE TROIS DECEMBRE,

Les associés de la société **AB GROUPE**, société à responsabilité limitée au capital de QUATRE CENT SEPT MILLE EUROS dont le siège social est au 16 Rue Lalo 75016 PARIS se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social sur convocation faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- **Madame WU Suzanne,** Mille Deux cents parts, numérotées de 1 à 1.200;

ci……. 1.200 parts ;

- **Monsieur CHEN David,** Cent quatre-vingt-seize mille parts, numérotées de 1.201 à 197.200 ;

ci……. 196.000 parts ;

- **Monsieur CHEN Laurent,** Deux cent huit mille Six cents parts, numérotées de 197.201 à 405.800 ;

ci……. 208.600 parts ;

- **Monsieur CHEN Christian Ka-Ruy,** Mille Deux cents parts, numérotées de 405.801 à 407.000 ;

ci……. 1.200 parts ;

Soit un total de 407.000 parts.

L'assemblée réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur CHEN Christian Ka-Ruy préside la séance.

缩写签名 WS
DS
Paraphe
Paraphe

Docusign Envelope ID: 12F01C0F-38F3-4C5F-A636-4DAFCF0FCFAD

Le président donne lecture et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée indiqué dans les convocations, qui comprend la question suivante :

ORDRE DU JOUR

1. Modification des statuts : mise à jour des articles 11 et 23.

Après lecture et discussion de l'ordre du jour, le président met aux voix la résolution proposée à l'assemblée générale :

PREMIERE ET UNIQUE RESOLUTION :

La collectivité des associés décide de mettre à jour les statuts suite à la modification des articles 11 et 23.

Ainsi, l'article 11 des statuts sera stipulé de la sorte :

« ***Article 11 - AGRÉMENT DES TIERS***

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés seulement.

Elles ne peuvent être transmises aux conjoints, ascendants ou descendants d'un associé, ni à des tiers extérieurs à la société, qu'avec le consentement ***unanime*** *des associés.»*

Ainsi, l'article 23 des statuts sera stipulé de la sorte :

«***Article 23 - DECISIONS COLLECTIVES EXTRAORDINAIRES***

Sont qualifiées d'extraordinaires les décisions des associés :

- *modifiant les statuts ;*
- *portant sur l'acquisition ou la cession de titres détenus par la Société dans une autre société ;*
- *portant sur l'achat ou la vente de biens immobiliers appartenant à la Société ;*

sous réserve des exceptions prévues par la loi.

Lorsque la société comprend plusieurs associés, les décisions extraordinaires ne peuvent être valablement prises que si les associés présents ou représentés détiennent au moins :

- *lors de la première convocation, le quart des parts sociales ;*
- *lors de la seconde convocation, le cinquième desdites parts.*

À défaut du quorum requis, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans un délai maximal de deux mois à compter de la date initialement prévue.

Dans l'un ou l'autre cas, les décisions extraordinaires sont adoptées à l'unanimité des associés.

Le changement de nationalité de la société ne peut être décidé qu'à l'unanimité des associés également.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun des participants ne demandant la parole.

缩写签名 DS Paraphe Paraphe

L'assemblée générale extraordinaire donne tout pouvoir à Monsieur CHEN Christian Ka-Ruy, et à toute personne qui se substituerait à lui pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et tous les associés présents via une signature électronique.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les associés sont convenus de signer électroniquement le présent PV conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par le biais du service Docusign, les associés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte par le service www.docusign.com.

Madame WU Suzanne

签署人：
503C826021CE477...

Monsieur CHEN David

DocuSigned by:
1D59AB0508734EC...

Monsieur CHEN Laurent

Signé par :
CHEN Laurent
2411AEE9CB6941F...

Monsieur CHEN Christian Ka-Ruy

Signé par :
Chen Christian
47B3724F664A461...